

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : OÙ SONT LES MASQUES? OÙ SONT LES TESTS?



Le 10 mai 2020

A la veille du déconfinement, les établissements scolaires ne sont pas prêts. Aucune circulaire n'encadre la reprise, seul existe un protocole sanitaire rédigé par un cabinet privé, Véritas, dont les prescriptions sont à la fois en dessous des attentes, et à la fois inapplicables par les élèves.

En effet, comment empêcher le contact physique entre élèves de maternelle, comment garantir les distances de sécurité entre élèves de tous âges après deux mois de confinement, entre les élèves et les adultes enseignants, AESH, surveillants ou agents ? Comment imposer des mesures d'hygiène draconiennes dans des établissements où les points d'eau sont déjà en nombre insuffisant en temps normal? Permettre de fonctionner avec des groupes de 15 (et 10 en maternelle), alors même que les regroupements de plus de 10 adultes sont interdits est une mauvaise plaisanterie. La disparition de la médecine préventive vient compléter le tableau.

A ces conditions déjà dénoncées, s'ajoute l'incapacité récurrente en termes d'organisation ou le mépris des personnels. D'un côté la rectrice affiche une fermeté et un soutien sans faille aux personnels devant les caméras, en affirmant qu'aucune école ou établissement n'ouvrira sans le matériel nécessaire et les conditions de sécurités optimales. Mais le rectorat et des collectivités territoriales se satisfont d'une organisation dont le manque de rigueur fait froid dans le dos aux personnels. Ainsi :

- les masques ne sont pas encore arrivés dans les collèges du département
- plusieurs communes, dont Poitiers, considèrent que le gel hydro-alcoolique n'est pas nécessaire dans les écoles,
- les demandes de tests des enseignant.e.s ont été balayées d'un revers de main par Jean-Michel Blanquer, qui a affirmé qu'il était important de ne pas les « gâcher ».

Au départ du **collège de Chauvigny** cette semaine a été découvert un cluster et sa réouverture a été ajournée avec la mise en quarantaine d'une partie de l'équipe. A la suite de cette nouvelle, le maire a exigé et obtenu le dépistage de tous les personnels administratifs, enseignants et municipaux des établissements scolaires de la commune. Les résultats ne sont pas encore connus à l'heure de la rédaction de ce communiqué mais **SUD Éducation et Recherche et SUD Collectivités Territoriales félicitent cet élu médecin pour son action volontariste, et appellent tous les maires du département, en charge des écoles, le président du conseil départemental, en charge des collèges et celui du conseil régional, en charge des lycées, à la même exigence de protection des élèves et des personnels.**

Nous exigeons avant toute réouverture des établissements :

- un dépistage de tous les adultes, enseignants, accompagnants des élèves handicapés (AESH) et surveillants (AED), administratifs et agents territoriaux
- la présence effective et non promise de masques en nombre suffisant et de gel hydro-alcoolique afin de compenser un très répandu sous-équipement en lavabos des établissements.
- un respect du souhait des parents qui ne souhaitent pas renvoyer leurs enfants à l'école avec le prolongement des mesures de chômage partiel jusqu'à la fin de l'année scolaire
- un respect des personnels qui souffrent d'angoisse à l'idée de revenir dans les établissements avec la liberté de rester en télétravail jusqu'à la fin de l'année scolaire.